

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AMBERT LIVRADOIS FOREZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

AR Prefecture

063-200002574-20240409-2024
Reçu le 11/04/2024

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024-18 T1

Les membres composants le CIAS Ambert Livradois Forez se sont réunis à la salle de réunion Site CCI – 1^{ER} étage – Place de l'Hôtel de Ville - AMBERT le 09 avril 2024 à 18 h 00 sous la présidence de Daniel FORESTIER, Président du CIAS suite à une convocation en date du 28 mars 2024.

Nombre d'administrateurs du CIAS en exercice : 17

Quorum atteint : 11/17

Présents : Huguette BARRIER ; Jean BERNARD ; Marc CUSSAC ; Mireille FONLUPT ; Daniel FORESTIER ; Alain MOLIMARD ; Michel PRAS ; Jean PERRON ; QUENEE Isabelle ; Philippe TARDIVAUD ; Muriel TAVERNIER ;

Excusés : Ingrid DEFOSSE-DUCHENE ; Sylvie DEMATHIEU ; Véronique FAUCHER ; Valérie PRUNIER ; Simon RODIER ; Noël VOLTA ;

Secrétaire de séance : Mireille FONLUPT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF EHPAD AU GRAND CŒUR 461/2023

ERRD HEBERGEMENT - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
6063 Achats	34 671,59 €	735 Tarification	376 251,06 €
628 Prestations extérieurs	100 827,94 €		
Total Groupe 1	135 499,53 €	Total Groupe 1	376 251,06 €
Groupe 2		Groupe 2	
641 salaires	221 832,37 €	6419 Rembt sur perso	65 234,72 €
64 Charges	100 400,18 €		
Total Groupe 2	322 232,55 €	Total Groupe 2	65 234,72 €
Groupe 3		Groupe 3	
615 Entretien & services ext	21 235,60 €	777 Quote part des subventions	8 631,85 €
6611 Frais financiers	13 741,16 €		
681 Amortissements	43 596,84 €		
Total Groupe 3	78 573,60 €	Total Groupe 3	8 631,85 €
Total charges	536 305,68 €	Total Produits	450 117,63 €

ERRD DEPENDANCE - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
6063 Achats	6 973,15 €	735 Tarification	100 387,23 €
628 Prestations extérieurs	5 058,21 €		
Total Groupe 1	12 031,36 €	Total Groupe 1	100 387,23 €
Groupe 2		Groupe 2	
641 salaires	69 277,75 €	6419 Rembt sur perso	0,18 €
64 Charges	28 706,53 €		
Total Groupe 2	97 984,28 €	Total Groupe 2	0,18 €
Groupe 3		Groupe 3	
	0,29 €		
Total Groupe 3	0,29 €	Total Groupe 3	
Total charges	110 015,93 €	Total Produits	100 387,41 €

ERRD SOINS - 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Groupe 1		Groupe 1	
6066 Fournitures médicales	12 936,36 €	735 Dotation	267 862,83 €
Total Groupe 1	12 936,36 €	Total Groupe 1	267 862,83 €
Groupe 2		Groupe 2	
Reçu le 21/04/2024		6419 Rembt sur perso	1 750,59 €
641 Salaires et charges	242 410,53 €		
Total Groupe 2	262 644,73 €	Total Groupe 2	1 750,59 €
Groupe 3		Groupe 3	
615 Entretien	101,07 €	77 Mandats annulés sur antérieurs	91,17 €
681 Amortissements	3 870,53 €		
Total Groupe 3	3 971,60 €	Total Groupe 3	91,17 €
Total charges	279 552,69 €	Total Produits	269 613,42 €

SECTION INVESTISSEMENTS EHPAD AU GRAND CŒUR

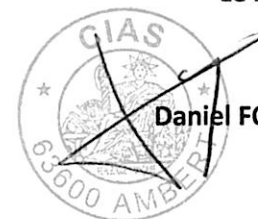
EMPLOIS		PREVU	REALISE	RESSOURCES		PREVU	REALISE
	Comptes				Comptes		
Emprunt CDC	1641	18 000,00 €	16 507,16 €	Subvention PAIQ	1311		12 240,00 €
Logiciel	205	5 000,00 €	- €	FCTVA	10222		1 099,02 €
Matériel outillage	2154	5 000,00 €	- €	AUTOFINANCEMENT		283 000,01 €	23 719,50 €
Installation générale	2181	- €	7 212,71 €				
Mobilier	2184	5 000,00 €	5 221,78 €				
Rail de transfert + moteur	2188	30 000,00 €	8 116,86 €				
Aspi + Conc oxygene + fauteuil							
Travaux rénovation	2313	220 000,00 €	- €				
FCTVA	10222	0,01 €	0,01 €				
Total		283 000,01 €	37 058,52 €	Total		283 000,01 €	37 058,52 €

Sur présentation de M Daniel FORESTIER, Président du CIAS, le conseil d'administration du CIAS, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Ambert, le 09 avril 2024

Le Président



Daniel FORESTIER

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe qu'en application des dispositions de l'Article L.2131-1 du CGCT et de l'Article R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le : 15/04/2024